

COMMISSION ESPACES PUBLICS

Compte-rendu de la réunion du 15/05/2014

Présents : MMe : P Bacou, A Cattelan ; Mme : MC Desangles, C. Chatelais, E. Dumez ; M. J Da Benta, C Durand, A Ramaz, L Meneghin, J Rivière, G Roussaud, H Van Hyfte, F Eard, JM Durand, C Boucher

Excusés : Francine Panis, Yvon Queinnec, Angel Baioto

Suite aux élections municipales, la commission « espaces publics » est maintenant animée par M. Christian Boucher. Les membres de la commission prévoient de se réunir le premier mardi tous les deux mois ou plus selon les besoins.

1- Affaires en cours :

- Installation de coussins lyonnais : en attente de décisions de la DDE et du conseil général
- Giratoire en bas de la route de la Fontaine Germaine : possibilité d'une subvention à hauteur de 30% (en attente de l'avis de la commission permanente du Conseil régional)
- Réfection de la piste cyclable menant au collège R. Cassin : demande relancée auprès du Grand Toulouse

2- Fleurissement du village

- au niveau de la fontaine, place du village : plantes annuelles prévues très prochainement + arrosage automatique (point d'eau très proche).
- Appel à réflexion : quels autres sites seraient à fleurir et embellir sur Auzielle ? (Ex : Rond point en bas de l'allée de Pierras, actuellement bétonné ?, fleurs annuelles dans les bacs face à la mairie ?)
- Protéger et laisser pousser quelques acacias dans le parc du pigeonnier.

3- Entretien des espaces

La commission soulève le problème de l'entretien des trottoirs et des caniveaux :

- sensibiliser les propriétaires pour qu'ils nettoient devant chez eux (désherbage, couper les herbes hautes...) sachant que les agents communaux peuvent difficilement assurer de façon permanente l'entretien de tous les trottoirs en particulier l'été (- de personnel). Il serait souhaitable qu'un membre de la commission rédige un article en ce sens pour les Echos
- avertir les Auziellois du passage de la balayeuse qui actuellement est gênée par les voitures stationnées : la balayeuse nettoie le centre de la chaussée sans avoir accès aux caniveaux. → Annonce des dates de passage sur le site internet de la mairie (agenda) et par affichage dans le quartier concerné.
- organisation en cours pour l'entretien régulier des aires à tondre sur Auzielle

4- Arrêt du bus avec accès handicapé.

Le Conseil Général a pour obligation d'aménager un accès handicapé à l'arrêt du bus (Arc en Ciel) de la route de Revel en 2014 :

- Travaux envisageables et sans difficulté côté Auzielle
- Espace très insuffisant de l'autre côté : Il faudra que la commune fasse l'acquisition d'un terrain nécessaire pour la mise aux normes. Il est proposé de profiter de l'occasion pour acquérir une bande de terrain au bord du champ le long du lotissement du Crouzet de façon à recréer un chemin piétonnier rejoignant le collège Prévert. Cela serait justifié par le faible impact financier de cette extension dans le montant total de l'acquisition qui résultera en

grande part des frais de notaire indépendamment de la surface achetée au prix du terrain agricole.

- Cette proposition est longuement discutée sachant que :
 - Il y a peu de passagers (60 / an)
 - que cela nécessite des frais importants (achat de terrain + frais de notaire + construction de l'accès...) même hormis l'achat de terrain, les frais seront à la charge du conseil général.
 - la traversée de la route de Revel à ce site est dangereuse.
 - Les sommes investies seraient mieux utilisées sur d'autres opérations.

→ Plusieurs implantations possibles de l'arrêt sont discutées sans être tranchées : (implantation le long du Crouzet, extension de l'implantation actuelle)

→ Dans tous les cas la traversée de la route doit être sécurisée.

Après un long débat la proposition d'aménagement de l'arrêt de bus avec connexion piétonnière vers le collège est mise au vote. : 5 voix pour, 5 voix contre, 7 abstentions

→ Autre proposition : supprimer cet arrêt (prendre le bus à Saint Orens).

5- Réfection du pigeonnier

- budget prévu de 30 000€ reconduit depuis 3 ans
- Il serait bon d'avoir un plan chiffré de l'ensemble des travaux à réaliser de façon à pouvoir définir et prioriser des tranches de travaux. Il convient de réactualiser le devis de 2012 qui s'élevait à 76 500€ TTC.
- Il y a un consensus pour démarrer les travaux les plus urgents : réfection du pilier de droite en entrant qui menace ruine et pose de gouttières pour évacuer l'eau, responsable de la dégradation des murs et des piliers.
- Projet de restauration du mur entre le pilier et le pigeonnier et construction éventuelle d'un petit bâtiment de stockage dans l'angle = à réfléchir..

6- Divers.

- Réflexion sur le **transport public** à Auzielle dans la perspective de l'arrivée du métro à Labège (ligne B) → Demander un arrêt du bus 79 (Tisséo) au Crouzet
 - contacter Mireille Arnoult
 - créer un groupe de travail « transport public » ?
- appels aux idées de travail pour les 6 ans à venir : à envoyer à Christian Boucher.

La séance est levée à 22h15.

Prochaine réunion : mardi 1^{er} juillet 2014